



Un stérilet a percé mon utérus

Par **la charmeuse**, le **05/02/2008** à **22:52**

le 14 septembre 2006 j'ai accouché par césarienne d'une deuxième petite fille. ayant déjà été enceinte en 2004 j'avais l'appréhension d'une 3ème grossesse. il m'a donc proposé de me mettre un stérilet. ce qui a été fait le 30 novembre 2006 aux environs de 14h. et le 4 décembre j'ai été admise aux urgences car le stérilet avait percé l'utérus (c'est ce qu'on a découvert après plus de 10 heures d'examen, de radios... J'ai été opérée le 5 décembre 2006 et je suis désormais défigurée au niveau du ventre par une cicatrice verticale qui va 5 cm plus haut que le nombril. rnje voudrais savoir si je peux l'attaquer? quels sont les recours? quelles les chances d'indemnisation?